

Fiche 19

La traite représente 50 à 60% du travail quotidien lié à l'élevage. L'investissement sur ce poste a une influence importante sur la quantité et la qualité du travail durant une quinzaine d'années. Le robot est une innovation qui permet de diminuer ce travail quotidien en apportant une certaine souplesse d'organisation. Il faut cependant vérifier que ce choix s'intègre bien dans le contexte de l'élevage et qu'il permettra de répondre aux objectifs de l'éleveur.

Alléger le travail quotidien en temps et en pénibilité

- L'éleveur choisit ses moments d'intervention ce qui lui procure une souplesse dans l'organisation du travail. Il est toutefois nécessaire de maintenir une présence régulière et une disponibilité permanente pour faire face aux imprévus.
- On observe une réduction moyenne du temps d'astreinte de 8 heures par semaine, avec des variations importantes entre élevages et suivant les événements à gérer (vêlages, soins, incidents).
- La pénibilité est fortement diminuée avec la suppression de séquences de travail soutenu (3 à 4 heures par jour) nécessaires dans un système de traite classique.
- Il est facile de se faire remplacer par un associé, un salarié, un voisin ... à condition d'un minimum de formation.

Bien raisonner son projet pour optimiser les avantages du robot

■ Une implantation réussie

Bien que l'on constate une adaptation facile des vaches à la traite automatisée, l'implantation du robot dans le bâtiment a des répercussions sur la fréquentation des stalles mais aussi sur les conditions d'interventions de l'éleveur (tri, soins, entretien...). Il est nécessaire de prévoir un box d'isolement adapté à proximité du robot (abreuvement, repos, alimentation, contention). Dans un bâtiment neuf, la conception va tourner autour du robot mais sa mise en place dans un bâtiment existant est parfois délicate.

■ Une stalle, deux, trois ...

Il est couramment admis que le seuil de passage à deux stalles se situe autour de 70 à 80 vaches présentes avec des vêlages étalés. Au-delà, la surcharge d'effectifs peut être lourde de conséquences pour l'éleveur. Ce qui rend cet équipement moins adapté à des augmentations d'effectifs (même temporaire) qu'un système de traite classique.

Pour des effectifs importants, on pourra choisir entre une conduite en lot unique ou en plusieurs lots pour optimiser le rendement de chaque stalle.

■ Adapter son système alimentaire

La distribution de concentrés dans la stalle est le principal facteur pour attirer les animaux. Il faut revoir sa politique de complémentation tout en restant vigilant au risque de surconsommation.

Le pâturage est toujours possible à condition d'avoir des parcelles proches du bâtiment. Un éloignement de 800 m du point de traite semble un maximum. Dans la plupart des cas, une distribution de fourrages conservés en complément sera nécessaire.

POINTS FORTS

- Souplesse dans le travail consacré aux animaux
- Réduction du temps et de la pénibilité du travail
- Outil permettant de mieux suivre les performances individuelles des animaux
- Faible encombrement du bloc traite
- Facilité pour se faire remplacer
- Attraction de l'innovation

LIMITES

- Coût de revient plus important en comparaison avec un système de traite classique
- Disponibilité permanente pour gérer les imprévus
- Peu de souplesse en cas d'augmentation d'effectifs
- Surveillance accrue des aspects sanitaires (mamelles, pattes...)
- Difficultés pour valoriser le pâturage



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE





An Gaec Royon, le robot traite depuis plus de 3 ans

Pourquoi un robot de traite ?

«A l'occasion de mon installation en 2001, le troupeau a doublé. Nous étions encore dans les anciens bâtiments, avec une salle de traite en épi 2x4 simple équipement. La traite durait 5 à 6 heures par jour. C'était très lourd à assumer.

En 2003, le nouveau bâtiment a été construit, avec au départ un projet de salle de traite. C'est à cette époque que les robots ont démarré ; nous avons visité plusieurs installations et nous avons été convaincus. Le robot a été installé fin 2005 et nous avons commencé à traire les vaches dans le nouveau bâtiment le 22 décembre.»

Qu'est ce qui a pesé dans votre choix ?

«Bien sûr, la suppression de l'astreinte de la traite, mais aussi la souplesse d'horaire très appréciable dans notre système de polyculture.»

Comment s'est passée la mise en route ?

«Très bien, car nous avons pu le faire progressivement : 30 vaches d'abord, puis les autres par petits groupes successifs. Il n'y a pas eu de nuits à passer. Les vaches se sont habituées très rapidement, sauf une qu'il a fallu réformer.»

Après trois ans de fonctionnement, quelles sont vos appréciations ?

«Nous sommes très satisfaits de notre choix, même si, de temps en temps, il y a des alarmes la nuit... Les vaches sont calmes ; le circuit guidé avec une case d'isolement à proximité du robot nous simplifie le travail au maximum. Quand tout va bien, qu'il n'y a pas de génisses à mettre en route ou de mammites à soigner, nous y passons une heure par jour.»

Quels conseils donneriez-vous pour réussir la mise en place d'un robot

«Ne pas hésiter à étaler les vêlages pour limiter les durées d'interventions, être vigilant au suivi du troupeau mais aussi à l'entretien du robot pour éviter les problèmes de mammites ; bien concevoir le système d'isolement : il permet de passer le moins de temps possible autour des vaches à mettre en route, à soigner, à inséminer... L'été, se prémunir efficacement contre les mouches.»

L'EXPLOITATION :

- ▶ Gaec Royon à Bernenil (80)
Gaec mère fils
- ▶ 130 ha de SAA, 50 ha de SFP
dont 22 ha de maïs
- ▶ 60 vaches pour une référence
de 500 000 litres de lait
- ▶ Aire paillée totale et conçoit
d'alimentation avec cornadis
- ▶ 40 % d'EBE/PB (moyenne
sur 4 ans)

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Jean-Pierre DEPIL CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 78

Xavier TETEREL CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 77

Jean Louis PILARD CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 35

Alain LEFEVRE ELC3
Téléphone : 03 22 53 58 90

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Jean-Louis PILARD
(Chambre d'agriculture 80)

Jean-Pierre DEPIL
(Chambre d'agriculture 02)